

DPI DÉMARCHE PRÉCOCE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Accompagner les personnes, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.



DESSCRIPTIF

Grâce à son réseau d'une cinquantaine d'établissements de soins spécialisés, l'association Comète France propose, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement nommé – la Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle (DPI) – permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des patients. L'objectif est de maintenir, pour, autour, et avec la personne hospitalisée une dynamique d'insertion socioprofessionnelle par la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement de soins.

Le projet d'insertion peut concerner un maintien dans l'emploi (au sein de la même entreprise, ancien ou nouveau poste ou dans une nouvelle entreprise), une entrée en formation ou une reprise des études.



BÉNÉFICIAIRES

Pour des patients hospitalisés dans les établissements de soins du réseau Comète France ([liste accessible sur : www.cometefrance.com](http://www.cometefrance.com)) et pour lesquels les conséquences de la déficience remettent en cause un retour à la vie sociale et professionnelle, en milieu ordinaire de vie.

Ces personnes souffrent majoritairement de déficiences motrices lourdes et/ou complexes ou regard de l'emploi.

Les patients suivis sont majoritairement atteints de pathologies cérébrales (AVC, traumatisme crânien...), d'atteintes ostéo-myo-articulaires (24%) et des pathologies rachidiennes.

PRESCRIPTEURS

Modalité de sollicitation :

Prise en charge interne aux établissements de soins de suite et de réadaptation, prescription du médecin de rééducation d'une PEC UISP COMÈTE France ou d'un autre établissement de Médecine Physique de Réadaptation.

Les modalités de sollicitations externes se font par courriers médicaux (médecins conseils, médecins traitant, médecins de santé au travail) rédigé à l'attention du médecin référent COMÈTE France.

À QUI S'ADRESSER ?

UISP - CRF St Lazare

14 rue Pierre et Marie Curie - 60000 BEAUVAIS
03 44 89 74 89 - www.ugecam-nord.fr

UISP - CMPR Jacques Calvé

72 espl. Parmentier - 62600 BERCK-SUR-MER
03 21 89 20 20 - www.fondation-hopale.org

UISP - CFR Ste-Barbe

4 rue d'Artois - 62740 FOUQUIÈRES-LES-LENS
03 21 08 98 00 - www.fondation-hopale.org

UISP - Centre de Lille

DPI DÉMARCHE PRÉCOCE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Accompagner les personnes, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.

FINANCEURS

Les actions menées par COMÈTE France sont financées par l'Assurance maladie (55%), par l'AGEFIPH (36%) et le FIPHP (9%).

Régime général	Régime agricole	Indépendant	Agent de la fonction publique
OUI	OUI	OUI	OUI

Mobilisable pendant l'arrêt de travail : OUI

La Démarche Précoce COMÈTE France est initiée, pendant la phase active de soins pour les personnes en hospitalisation complète ou de jour dans un centre de Médecine Physique et de Réadaptation.

DÉROULÉ DE L'ACTION

La Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle est un processus d'accompagnement faisant partie intégrante de la prise en charge rééducative.

Cet accompagnement repose sur un fonctionnement pluridisciplinaire.

La prise en charge s'organise autour des étapes suivantes :

Repérage

Le repérage consiste à identifier précocement l'existence potentielle d'une problématique d'insertion.

L'objectif étant d'intégrer, dès les premiers temps de la prise en charge médicale, la dimension socioprofessionnelle dans le parcours de soins.

Accueil et évaluation de la demande

Une fois la méthodologie d'accompagnement expliquée à la personne, son accord pour intégrer le dispositif est recueilli et une première évaluation de sa situation médicale, fonctionnelle, économique, scolaire et professionnelle est réalisée. Lors de cette étape, l'équipe pluridisciplinaire évalue les attentes du bénéficiaire et identifie les actions à mettre en place.

Élaboration du projet d'insertion et étude de sa faisabilité

En fonction du projet professionnel et de la situation de la personne, différentes démarches sont menées avec la personne pour élaborer un projet et faciliter la mise en place des actions à venir en lien avec les professionnels de santé de l'établissement et les partenaires extérieurs.

Des mises en situations professionnelles, à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement de soins, sont également réalisées, permettant d'ajuster et de valider le projet.

Mise en œuvre du projet d'insertion

Une fois que le projet est élaboré et validé, celui-ci est mis en œuvre pour concrétiser et finaliser l'accès ou le maintien en emploi, la reprise ou la poursuite d'études ou l'entrée en formation :

- Planification des actions à mettre en place,
- Mise en place des aides techniques, humaines...
- Mise en place des moyens organisationnels.

Suivi du devenir professionnel

Les UISP COMÈTE France suivent pendant deux ans le devenir des personnes qui ont été insérées.

DPI DÉMARCHE PRÉCOCE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Accompagner les personnes, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.



BON À SAVOIR

Les UISP COMÈTE France sont des équipes pluriprofessionnelles organisées autour du médecin spécialiste. Elles se composent d'ergonomes, d'ergothérapeutes, de psychologues du travail, de neuropsychologues, d'assistants de service social et de compétences administratives.

La méthodologie d'accompagnement proposée repose sur les principes fondateurs :

- **La précocité**
Elle permet avec la participation active et volontaire de la personne de mettre en œuvre un projet d'insertion le plus tôt possible à la sortie de l'établissement de soins.
- **La globalité**
Les dimensions médicales, sociales, familiales, professionnelles, environnementales, légales sont explorées, évaluées et intégrées au projet d'insertion avec si nécessaire la mise en place de moyens de compensation adaptés dans le domaine du travail, du logement et du transport.
- **L'interdisciplinarité**
Les UISP COMÈTE France travaillent en étroite collaboration avec les autres équipes médicales et paramédicales de l'établissement de soins mais aussi avec les acteurs extérieurs impliqués dans le parcours de la personne (organismes d'assurance maladie, services de santé au travail, MDPH, entreprises, service public de l'emploi, centres de formation, éducations nationales...).
- **La personnalisation**
La personne est au centre de la démarche et elle bénéficie d'un accompagnement individualisé.